

Tribunes publiées dans le Journal n°102



Antonio Di Ciacco
Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Nous nous réjouissons que le conseil municipal ait adopté une résolution visant à mettre en place le permis de louer au Blanc-Mesnil. Le permis de louer est une mesure administrative qui découle des décrets d'application de la loi Alur permettant aux collectivités locales d'imposer une autorisation préalable à la location d'un logement.

Avec cette mesure, nous nous dotons de moyens juridiques supplémentaires pour intensifier le travail que nous avons entrepris, avec le maire Thierry Meignen, pour poursuivre et faire condamner les marchands de sommeil qui divisent illégalement les pavillons pour les louer sans autorisation et dans des conditions indignes.

Cette mesure nous permettra également d'intensifier la lutte contre ceux qui louent des garages, des soupentes ou des caves à des familles en grande difficulté, lesquelles n'ont pas d'autre choix que de payer le prix fort pour ces logements qui ne remplissent pas les conditions pour être habités. D'ores et déjà, nous avons obtenu des résultats tout à fait spectaculaires en matière de lutte contre l'habitat indigne : des centaines de dossiers transmis au procureur de la République, des propriétaires obligés de détruire les équipements sanitaires installés dans des garages, afin d'en faire cesser la location aux fins d'habitation.

Rappelons également que désormais, à chaque fois qu'un pavillon est vendu au Blanc-Mesnil, le maire adresse personnellement un courrier à l'acquéreur, afin de l'informer qu'aucune division du pavillon ne sera tolérée et que les travaux sans autorisation ne seront pas permis. L'instauration, à l'automne, du permis de louer, nous donnera la possibilité d'aller encore plus loin.



Anne-Marie Delmas
« Vert et Ouvert »

Au nom du groupe Vert et Ouvert

Le 8 mars avait lieu la journée internationale des droits des femmes et non « la journée de la femme » comme on l'entend trop souvent. Les femmes n'ont pas besoin de bouquets de fleurs ce jour-là. Les femmes ont besoin que leurs droits soient respectés, que les politiques publiques les prennent en considération.

Droit à des salaires égaux aux hommes, droit aux mêmes promotions... respect des décisions de justice sur les gardes d'enfants et le paiement des pensions alimentaires, respect de leur corps par les conjoints, les compagnons, les ex, le personnel soignant... droit de prendre possession de l'espace public, droit à l'éducation de toutes les filles, dans la filière de leurs choix, droit d'être reconnues dans l'Histoire, droit de s'habiller comme chacune le souhaite, droit de bénéficier des investissements publics, droit à un juste équilibre dans le couple (tâches ménagères, loisirs, charge mentale...)

Au Blanc-Mesnil, les conditionnements sociaux sont les mêmes qu'ailleurs et la décision politique de supprimer les postes communaux d'assistant-e-s sociales pénalisent tous les Blanc-Mesnilois mais pénalisent encore plus les Blanc-Mesniloises. Les investissements publics qui favorisent les activités plutôt pratiquées par des hommes contribuent à la perpétuation du patriarcat.

La disparition de l'exécutif municipal de la délégation en charge de toutes ces questions nous montre bien que dans cette ville le droit et la parole des femmes n'est pas une priorité, ni même une préoccupation !



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil au cœur »

Président du groupe Blanc-Mesnil au cœur

Voilà ce qu'écrivait M. Meignen dans le journal municipal alors qu'il était dans l'opposition. En juillet 2013 : « Que va devenir la salle Claude Terrasse aujourd'hui fermée depuis qu'elle a été endommagée lors de l'incendie d'un véhicule ? y aurait-il une volonté masquée de détruire la salle au profit d'une nouvelle construction ? (...) cette salle en centre-ville bien que vétuste faisait la joie et la bonne humeur des associations (...).

Nous exigeons de garder la salle Terrasse et... nos associations, qui pourraient être tentées d'arrêter leur activité faute d'un lieu à leur convenance. (.....)

Y-a-t-il un projet de remplacer l'ancienne école maternelle Jules Ferry par un immeuble ? pour la mémoire de ces générations de petits écoliers du centre-ville, nous nous battons. NON à Béton-Mesnil ! » Autre écrit savoureux datant de février 2013 : (...) parlons clair, j'en prends ici même l'engagement, nous réviserons le PLU dès notre victoire afin d'interdire le « bétonnage » du secteur pavillonnaire. Nous pensons que la ville ne peut croître au détriment de la qualité de vie de nos concitoyens, et d'ailleurs l'ambition de tous n'est-elle pas de s'offrir un jour ce petit jardin ?

Les pavillons du Blanc-Mesnil constituent son identité, nous la préserverons. » 6 ans plus tard : Une cinquantaine de projets immobiliers, bétonnage du parc, 20 000 habitants de plus dans les 10 prochaines années, sans que tout cela ne figure dans le programme du candidat Meignen en 2014... Stop ou encore ?

Contact : bmavenir@gmail.com